

BRÈVE DU SOCIAL

Le SSM SERVICE SOCIAL MARITIME STOP AUX IDEES RECUES

Idée reçue n°1

« Le Service Social Maritime ne peut rien faire pour moi si je n'ai pas de problème d'argent »

<u>FAUX</u>: Au-delà des difficultés financières, nous pouvons vous accompagner pour toute question d'ordre personnel (santé, travail, famille, logement, handicap...).

Idée reçue n°2

« Le Service Social Maritime = l'ENIM »

FAUX : Nous sommes un service indépendant et travaillons en collaboration avec l'ENIM pour soutenir les marins et les armateurs dans l'accès aux droits et la constitution de dossiers

Idée reçue n°3

« Si je viens au Service Social Maritime, personne ne le saura »

<u>VRAI</u>: Nous sommes tenus au secret professionnel et nous vous proposons des rencontres à votre convenance (dans nos locaux, à votre domicile, dans un lieu neutre, etc).

Idée reçue n°4

« Le Service Social Maritime s'occupe de tout, tout de suite »

<u>FAUX</u>: Plus vous nous interpellerez tôt, plus nous serons en mesure de limiter ensemble les conséquences de vos difficultés. Nous pouvons vous accompagner sur divers sujets et les démarches se feront nécessairement avec vous auprès de nos partenaires.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Service Social Maritime au 02 98 43 44 93 brest@ssm-mer.fr

Le présent support est un simple support d'information, il n'a pas de valeur juridique et ne saurait engager la responsabilité du SSM



